UZÈS GESTION
FINANCIÈRE D'UZÈS

Rapport sur l'exercice des droits de vote

POLITIQUE DE VOTE 2021

Ce rapport est établi une fois par an, dans les 4 mois de la clôture d'un exercice donné. Il fournit des éléments quantitatifs et des informations synthétiques sur l'exercice des droits de vote durant l'année.
Nous ne votons pas sur l'intégralité des titres détenus au sein des OPC que nous gérons au regard des coûts additionnels que cela représenterait pour nos clients (frais de dépositaires et de conseil de vote), et de la perte d'autonomie et d'engagement dans l'analyse qualitative des résolutions.
Notre périmètre de vote recouvre :
- Les sociétés dans lesquelles Uzès Gestion détient plus de 3% du capital.
- Les sociétés dont le poids au sein des OPC actions et diversifiés gérés par Uzès Gestion est supérieur ou égal à 2%. Toutefoisréserve la possibilité d'exercer ses droits de vote en-dehors des seuils fixés lorsque le Directeur Général de la société de gestion et le gérant du fonds jugent important de se prononcer sur les résolutions proposées. Les droits de vote seront exprimés en priorité pour les sociétés françaises et européennes.

L'année 2021 a été toujours bousculée par la pandémie du COVID.

Nous avons voté dans 29 Assemblés Générales, soit 717 résolutions dont 115 contres qui se répartissent de la manière suivante :

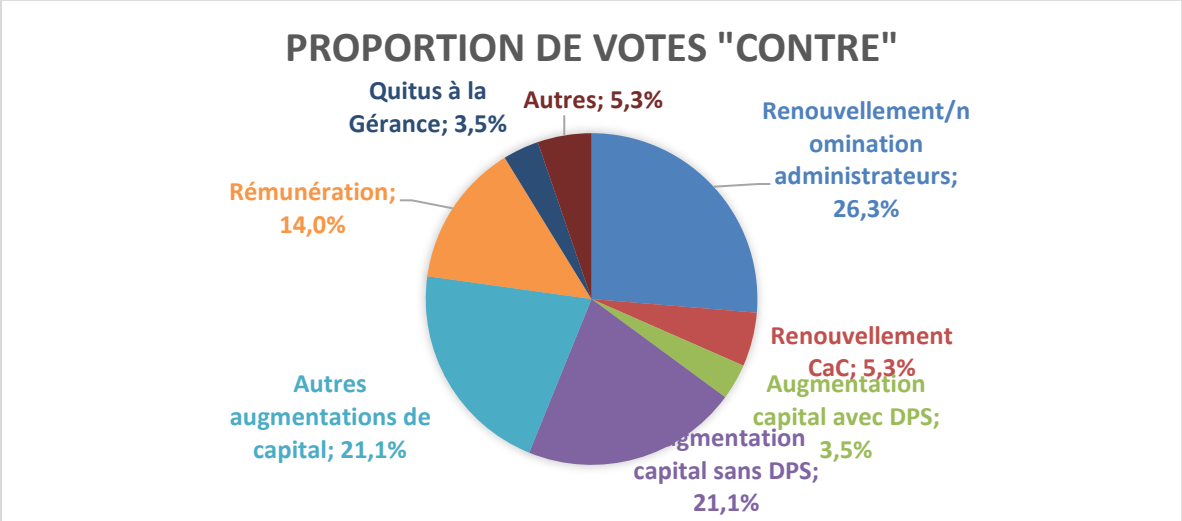

Aucune participation n’atteigne 5% du capital.

Nous exerçons nos droits de vote pour les sociétés qui rentrent soit dans les critères du montant de capital d'un émetteur détenu par chaque FCP soit parce que la Direction de la Société de Gestion a jugé opportun d’y participer pour l’intérêt des porteurs de parts des FCP.

Une attention toute particulière a été portée

- aux opérations en capitale dilutives pour les actionnaires
- les modifications statutaires du droit des actionnaires
- la nomination des membres du conseil d’administration ou de surveillance.
- Les éléments de rémunération des dirigeants

Et, il est important de spécifier qu’en application de sa politique de vote, lors de l’exercice de droits de votes, Uzès Gestion n’a identifié aucune situation de conflit d’intérêts potentiels.

Une attention plus particulière est portée sur les critères ESG et la note de controverse.